

Les fautes d'orthographe nuisent gravement à l'embauche

Le FIGARO Economie – Par Manon Malhère et Corinne Caillaud – Publié le 18/02/2019

Contrairement aux apparences, la société du tout-numérique n'a pas affaibli le rôle de l'expression écrite dans nos sociétés. La maîtrise de la conjugaison, de l'orthographe et de la grammaire est même devenue un enjeu crucial pour bon nombre d'entreprises qui scrutent de près les compétences en la matière de leurs collaborateurs. Et l'enjeu est de taille car il en va de l'employabilité de bon nombre d'individus sur le marché du travail.

C'est le constat qui ressort du sondage OpinionWay réalisé pour Bescherelle, une référence en matière d'apprentissage de la langue française depuis plus de cent ans. Publiée ce mardi, cette « grande consultation sur l'orthographe et l'employabilité » a été menée en janvier auprès de 205 DRH d'entreprises de 50 salariés et plus et de 501 actifs du tertiaire.

La prise de conscience est réelle du côté des salariés. Au total, 96 % des actifs du monde des services interrogés estiment qu'il est important de maîtriser une bonne expression écrite. Il n'empêche, ils sont près de 80 % à reconnaître faire régulièrement des fautes d'orthographe, de conjugaison, de grammaire ou encore de syntaxe.

Envoi de centaines de mails par jour, commentaires récurrents sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter ou encore Instagram... l'expression écrite fait partie du quotidien de nombreux salariés avec l'essor des nouveaux outils technologiques. Ce n'est donc pas un hasard si, pour 92 % des DRH, des salariés qui ont des lacunes sur ce terrain peuvent affecter l'image de l'entreprise.

« Bien souvent, les formules de politesse n'apparaissent pas dans un mail, le “cordialement” se transforme en “cdt”, ce qui m'étonne toujours, témoigne Christian Le Roux, directeur général de M2i Life Sciences, une PME de 150 salariés. Dans tous les supports numériques, les formules de politesse classiques utilisées dans les lettres papiers, du type “veuillez agréer l'expression de mes considérations distinguées”, ont disparu. »

Résultat des courses : plus de la moitié des DRH (52 %) ont déjà pu écarter une candidature en raison d'un faible niveau en expression écrite et ils sont 15 % à avoir freiné la promotion de certains collaborateurs. Ce sont les jeunes actifs âgés de moins de 30 ans qui sont en première ligne, cette génération qui a grandi avec l'ordinateur, les SMS et les réseaux sociaux. Ils sont un tiers à constater que leurs difficultés à l'écrit sont critiquées par leurs collègues, leur hiérarchie ou certains clients. Ou encore que cette situation peut être un frein à l'évolution de leur carrière. « Les jeunes se rendent compte à quel point ils peuvent être bloqués. Aujourd'hui, dans certains secteurs comme la communication digitale, ils passent des tests

d'orthographe lors de l'entretien d'embauche », explique Célia Rosentraub, directrice générale des éditions Hatier.

Formations dédiées

Selon l'enquête, les personnes en difficulté demandent bien souvent de façon spontanée conseil à des proches ou des tiers. Un premier réflexe qui s'observe en particulier chez les jeunes, qui peuvent faire relire des mails et autres documents pour s'assurer qu'il n'y a pas de faute d'orthographe.

Toutefois, cette situation alarmante pousse de plus en plus les entreprises à s'attaquer au problème en interne. Aujourd'hui, un DRH sur deux déclare que sa société serait prête à financer une formation aux salariés qui ont des lacunes en orthographe. Et 80 % des collaborateurs y sont favorables. Un résultat quelque peu surprenant, sachant qu'« il y a souvent un rapport dramatique à l'orthographe. Beaucoup gardent en tête les bancs de l'école », souligne Célia Rosentraub. Tout dépend aussi de la façon dont la formation est dispensée. Selon l'enquête, « les actifs en difficulté sont avant tout en attente de personnalisation et d'approche ludique ».

Certaines entreprises ont déjà innové en la matière. Depuis trois ans, BNP Paribas Factor, filiale spécialisée de l'affacturage du groupe bancaire, offre à ses collaborateurs une formation qu'ils peuvent suivre à leur rythme via une plateforme ou une application durant un an maximum. Une fois le dixième niveau atteint, les salariés passent une évaluation finale qui, si elle est réussie, donne lieu à une certification qu'ils peuvent ajouter à leur CV.

Un CPF en euros

Plus de 17 % de l'effectif a déjà bénéficié de cette formation, soit 75 personnes. « Leur maîtrise de l'orthographe s'est nettement améliorée. Au-delà, il y a eu une sensibilisation sur le sujet et un retour aux bons réflexes, en prenant notamment l'habitude de se relire », constate Vanessa Dépret-Biout, directrice de la communication de BNP Paribas Factor.

La réforme de la formation professionnelle en cours de mise en œuvre pourrait également inciter davantage les salariés à se prendre en main sur ce sujet. Et ce, grâce à la rénovation du compte personnel de formation (CPF) dont dispose chaque actif. Désormais alimenté en euros, il permettra à chaque individu qui le souhaite d'acheter une formation de son choix sans passer par un intermédiaire. « C'est un peu délicat de demander au DRH une formation en orthographe. Avec la réforme, chacun va pouvoir librement se former », estime la directrice générale des éditions Hatier. Il reste à voir si la réforme aura les effets escomptés. Le nouveau CPF sera pleinement opérationnel à l'automne prochain.

Les fautes d'orthographe, le nouveau combat des entreprises

Le FIGARO — Par Elena Scappaticci, le 31/05/2017 à 16h32

Vous êtes un éternel traumatisé de la dictée ? La nouvelle édition du baromètre Voltaire devrait vous consoler. Basée sur les résultats en orthographe de plus de 100.000 Français, l'étude dévoilée ce mercredi révèle que notre maîtrise de la langue française progresse avec les années. Si les collégiens ne maîtrisent que 27% des règles de base de l'orthographe, les étudiants 44% de celles-ci et les salariés, 52%. Bien qu'honorable, ce chiffre est loin de satisfaire les entreprises dont la communication externe souffre de l'orthographe souvent défaillante des salariés. Une étude britannique a récemment démontré qu'une seule faute d'orthographe pouvait diminuer de moitié les ventes d'un site de e-commerce. Face à un tel enjeu commercial, la chasse aux fautes de français est devenue un vrai business. Les offres de logiciels de remise à niveau ou de coaching personnalisé pullulent. Mais gare au faux pas ! Au sein de l'entreprise, la non-maîtrise de l'orthographe est souvent perçue comme stigmatisante : mieux vaut donc privilégier une approche collective et ludique de la question. Pascal Hostachy, responsable du Projet Voltaire, premier service en ligne de remise à niveau en orthographe dans les entreprises, évoque pour *Le Figaro* les moyens mis en oeuvre par les RH pour pallier ce problème.

La non-maîtrise de l'orthographe a longtemps été extrêmement taboue dans l'entreprise

Comment expliquez vous l'intérêt des entreprises pour le niveau orthographique de leurs salariés ?

Il faut d'abord noter que ce phénomène est très récent. La question de la non-maîtrise de l'orthographe a longtemps constitué un sujet extrêmement tabou dans l'entreprise. Il y a eu une vraie évolution sur cette question, avec des RH de moins en moins dans le déni du problème. Cette vigilance accrue s'explique également par le poids croissant de la communication externe à l'entreprise, via les mails notamment. Aujourd'hui, la forme de votre discours tend à prendre autant d'importance que le fond. L'employé expose l'image de l'entreprise au travers de ses écrits. D'où la nécessité d'une maîtrise parfaite de la langue.

Et c'est là que le Projet Voltaire intervient...

Absolument. Au départ, les entreprises ont réclamé nos services de formation pour quelques collaborateurs ciblés pour leurs lacunes, mais cette formule n'a pas fonctionné. C'est un exercice délicat car la non-maîtrise de l'orthographe peut très vite être jugée stigmatisante. Nous avons donc radicalement inversé notre démarche de management en

proposant une plateforme en ligne (le Projet Voltaire, ndr) accessible à tous les salariés des entreprises clientes. L'idée est désormais d'envisager l'amélioration de l'orthographe et de la grammaire des salariés sous un angle ludique, avec un outil d'entraînement numérique qui favorise le développement d'une culture du « challenge » au sein de l'entreprise. Le directeur des ressources humaines peut s'adresser directement au projet Voltaire pour créer un projet personnalisé en fonction des spécificités de son entreprise.

Quelle sont les entreprises concernées ?

Jusqu'à très récemment, seules les grandes entreprises faisaient appel à nos services. Depuis un an environ, on assiste à une véritable explosion de la demande de la part des PME et des TPE. Nous travaillons actuellement avec 700 entreprises, et rien que sur l'année 2016, une centaine de PME/TPE ont choisi notre outil. Et les demandes affluent tous les jours.

Vous intervenez également lors de la phase de recrutement...

L'enjeu est gigantesque. 80% des recruteurs seraient sensibles à la bonne maîtrise de l'orthographe. Christelle Martin-Lacroux, chercheuse à l'Université de Toulon, a consacré sa thèse à l'impact négatif des fautes d'orthographe lors du processus de recrutement. Son constat est implacable : la présence de fautes dans votre CV diviserait par trois vos chances d'être recruté. Avec la création du Certificat Voltaire, en 2011, nous avons voulu donner la possibilité aux demandeurs d'emploi de mettre en valeur leurs compétences en orthographe. Aujourd'hui, nous avons dépassé les 100.000 certifiés. Rien qu'en 2016, 35.000 personnes ont souhaité disposer de ce certificat.

Ces fautes d'orthographe courantes à ne plus faire

Le FIGARO — Par Alice Develey — Publié le 22/02/2017

L'orthographe, ce totem et tabou de la langue française. Tantôt érigée sur un piédestal tantôt esquintée et battue en brèche, celle qui répond de notre communication et compréhension à l'écrit comme à l'oral s'avère bien difficile à maîtriser.

Nul n'est besoin de délayer notre argumentation sur des pages. Encore moins sur internet ! Les subtilités de la langue de Molière sont un fait. Bien souvent pernicieuses et déconcertantes, ces dernières n'en font pas moins sa beauté et son prestige. Afin de parfaire notre vocable, *Le Figaro* vous propose pour ce cinquième volet des fautes d'orthographe, un résumé de nos erreurs les plus courantes au quotidien.

• Des yeux vert clair et des yeux bleu-gris

Les adjectifs de couleur dits simples (rouge, noir, bleu...) s'accordent en genre et nombre avec le nom. **Exemple** : « Des souris vertes », « des cheveux noirs », « une barbe rousse »...

Mais attention, lorsqu'un nom commun est pris adjectivement, il reste invariable. Pour n'en citer que quelques-uns: azur, caramel, abricot, brique, champagne. **Exemple** : des « cheveux marron », des « robes pivoine », des « chaussures (de la couleur de l') orange ».

Cinq exceptions néanmoins sont notables: rose, mauve, pourpre, écarlate, et fauve. Tous sont variables.

À ces règles et particularités, nous précisons que deux adjectifs accolés dans une phrase pour désigner une couleur seront toujours invariables. **Exemple** : des cheveux blond foncé.

Mais s'ils sont employés comme noms de couleur et non plus comme des adjectifs, il faudra leur donner la marque du pluriel: « des jaunes pâles », comprenez « des jaunes qui sont pâles ».

Précision : Si ces deux adjectifs sont tous deux des couleurs alors on leur ajoutera un trait d'union. **Exemple** : des yeux bleu-vert.

Dernière petite subtilité: On écrit des « drapeaux rouge, blanc, vert » si l'on insinue que chaque drapeau est tricolore. À l'inverse, on écrit des « drapeaux rouges, blancs, verts » si chaque couleur se renvoie à un drapeau (il y a des drapeaux rouges, des blancs et des verts).

• Le redoublement de la consonne

Pour apprécier les subtilités des redoublements consonantiques, la rédaction a réuni en un court tableau les dix mots les plus écorchés à l'écrit.

Bonhomie	Bonhomme
Prud'homal	Prud'homme
Consonance	Consonne
Résonance	Résonnant
Déshonorer	Déshonneur
Rationaliser	Rationnel
Rubané	Enrubanné
Traditionalisme	Traditionnel
Chariot	Charrette
Combatif	Combattre

• Des arrière-pensées, savoir-faire, des arcs-en-ciel

- Le pluriel des noms composés est redoutable. Voici néanmoins quelques règles, issues du *Kit de Secours pour les nuls* de Julien Soulié, afin de ne plus les craindre.

Lorsque deux noms sont unis par un tiret, ils prendront tous deux la marque du pluriel. **Exemple** : « des bars-tabacs ». Toutefois, si l'un des deux noms est un point cardinal, celui-ci restera invariable (Les Sud-Coréens). De même, si l'un des deux noms sous-entend une préposition, on n'accordera que son premier membre. **Exemple** : des années-lumière (des années *de* lumière), des cocottes-minute (des cocottes en une minute)...

Précision : Quand le nom composé provient d'une locution verbale, celui-ci est invariable. On écrit: « mettre le pied à terre » mais « des pied-à-terre », « être en tête à tête » et « des tête-à-tête ».

- Quand le nom composé est constitué d'un verbe, d'un adverbe ou d'une préposition, il sera toujours invariable.

Exemples : « Des arrière-pensées » [adv. + nom], « des entretiens » [préposition + nom], « des savoir-faire » [verbe + verbe], « des porte-parole » [verbe + nom]...

Exceptions : Lorsqu'« aide » et « garde » se rapportent à des personnes, ils deviennent des noms et doivent s'accorder. On écrira ainsi: des « aides-soignants », des « gardes-malades ». À l'inverse, lorsque les verbes désignent des choses, ils redeviennent des verbes. On notera alors : des « garde-robres ».

- Concernant les noms composés d'un nom et d'un adjectif, le pluriel s'applique aux deux termes.

Exemples: « des grands-parents », « des sourdes-muettes », « des wagons-lits », « des cerfs-volants », « des petits-suisses », « des allers-retours »... **Exceptions** : Demi et nu sont toujours invariables.

Contre-attaque	Contrebalancer / entrelacer
Saint-Valentin (la fête)	Saint Valentin (le personnage)
Quasi-totalité	Contrefaçon / Contresens
Coffre-fort / Faux-semblant	Hotel de ville / Court métrage
Là-bas	Par là
De-ci / De-là	De là
Ici-bas	A contrecœur

• Un million, deux millions et cent millions

Quand faut-il mettre un « s » aux numéraux ? Rien de plus simple, nous précise Julien Soulié dans son livre.

La règle de l'invariabilité vaut pour tous les numéraux cardinaux. Cent et vingt prennent la marque du pluriel lorsqu'ils ne sont jamais suivis d'un autre adjectif numéral. **Exemple** : « quatre-vingts » mais « quatre-vingt-dix », « cinq cents » mais « cinq cent cinquante ».

Qu'en est-il de million, milliard ou millier ? En apparence « adjectifs numéraux », ceux-ci sont en réalité des noms et ne répondent donc pas aux

règles présentées ci-dessus. On fera par conséquent l'accord. **Exemple** : « dix milliers d'individus », « cent milliards » et « quatre-vingts millions ».

Petite exception tout de même ! Lorsque les nombres sont employés dans les tournures : « à la page quatre-vingt » ou « dans les années quatre-vingt », ces dernières ne prendront jamais de « s ».